

Trois candidats en lice pour le futur établissement de jeux

CASINO Trois groupes ont répondu à l'appel à candidatures lancé par la Ville. Les enveloppes seront officiellement ouvertes demain.

Les plis contenant le nom des candidats au projet de construction et d'exploitation d'un casino de jeu sur l'esplanade marine seront ouverts demain. Selon nos informations, trois groupes seraient sur les rangs : Joagroupe, Vikings Casinos et la Financière Royal Resort.

En revanche, les deux principaux casinotiers français, les groupes Barrière et Partouche n'ont, semble-t-il, pas été intéressés par la perspective d'un établissement de jeu au cœur de la rade, en face de la ville de Toulon.

Une fois que les candidats seront officiellement déclarés, la commune leur transmettra un cahier des charges qui dessinera les contours du futur casino. Un jury se réunira ensuite pour examiner les projets des trois groupes. Plusieurs critères seront pris en compte mais la proposition financière la plus intéressante remportera certainement la mise. Et donc la délégation de service public.

Joagroupe, candidat à La Seyne et en conflit avec Sanary
Le plus « gros » des trois candidats est, sans doute, Joagroupe, troisième opérateur français de casino avec vingt établissements de jeu dont celui de La Siesta à Antibes (06). Le groupe s'est vu



Le casino de La Seyne sera construit sur un espace de 5000 m² sur le site des anciens chantiers navals juste entre le parc de la Navale et l'esplanade marine. (Photo doc L. M.)

attribuer en 2006 le projet de construction et d'exploitation du casino à Sanary, estimé à près de 23 millions d'euros, avant de renoncer cette année. Depuis, la commune est en conflit avec le casinotier ⁽¹⁾.

Le deuxième groupe en lice est Vi-

kings-Casinos. Créée en 1998, la société basée en Normandie exploite aujourd'hui sept casinos dont cinq créations. Pour l'anecdote, Vikings serait également candidat au troisième appel d'offres reconfiguré lancé par Sanary! Enfin, le troisième groupe à s'être

installé à la table de jeu serait la Financière Royal Resort qui possède trois casinos, celui de Mandelieu, du Cap d'Agde et de Mègeve.

Une salle de spectacle de 500 à 700 places

La ville va maintenant finaliser le

cahier des charges à partir duquel les candidats vont travailler leur projet. Les grandes lignes sont déjà tracées. La municipalité demande la construction d'une ou de plusieurs salles de jeu, d'une salle de spectacle de 500 à 700 places qui pourra faire salle de conférence, d'un restaurant raffiné gastronomique, voire d'un second (restauration légère) et éventuellement d'un parking (peut-être souterrain). La possibilité de faire un second hôtel est envisagée. Le tout est de savoir si ce nouvel établissement serait viable économiquement avec la présence voisine du récent Kyriad Prestige.

L'utilisation de l'échangeur thermodynamique d'eau de mer pour chauffer le casino sera également inscrit au cahier des charges. Et les espaces extérieurs devront être aménagés.

Une fois le délégataire désigné et le projet présenté, il faudra encore attendre l'autorisation d'exploitation délivrée par le ministère de l'Intérieur pour que le casino devienne réalité.

OLIVIER MARINO
omarino@varmatin.com

1 - La municipalité de Sanary a engagé une procédure à l'encontre de Joagroupe et demande 80 millions d'euros pour le préjudice subi. Dans un communiqué, Joagroupe a estimé que l'abandon du projet n'est pas de sa responsabilité, et se réserve le droit d'attaquer à son tour.